

Sherbrooke, le 27 septembre 2006

Mémoire concernant le tracé de l'autoroute 410

Ma famille et moi considérons d'avoir droit à un milieu de vie calme où il fait bon vivre. Nous tenons à notre quartier que nous avons choisi tel qu'il est. Nous n'acceptons pas qu'une autoroute passe si près de notre secteur. Nos enfants ont droit à un milieu sans pollution sonore exagéré qu'entraînerait la construction d'une autoroute.

Merci de considérer ce mémoire dans vos décisions.

Lucie Vincent